

# ENVIR ACTION

Hiver 2009

## Nouveau guide pour des négociations plus vertes

**L**e SCFP a conçu un nouveau guide en ligne pour inclure l'environnement dans les clauses des conventions collectives. Intitulé *Négociateur pour l'environnement dans les sections locales du SCFP*, ce guide explique l'utilité des clauses environnementales pour rendre les collectivités et les milieux de travail plus verts.



du SCFP, sur les propositions et les politiques environnementales, les comités environnementaux dans les milieux de travail, les changements climatiques, les économies d'énergie, les transports, la transition équitable, les produits d'entretien écologiques, l'écosalubrité et le travail non polluant.

Le Document d'orientation stratégique, adopté au congrès national 2007, recommandait au SCFP de montrer la voie dans la lutte aux changements climatiques. On y avait identifié l'élaboration de clauses environnementales comme un des moyens, pour les sections locales, de passer au vert et de combattre les changements climatiques.

Ce guide en ligne pour des négociations vertes fournit des exemples concrets de clauses, tirées de conventions collectives

Tous les exemples du guide suggèrent aux sections locales du SCFP des thèmes clés à considérer lorsqu'ils négocient des clauses environnementales pour leurs conventions collectives.

Le guide est en ligne à : <http://www.scfp.ca/environnement/negociateur-pour-l-environnement>

Si vous souhaitez que des clauses environnementales de votre convention collective soient incluses dans le guide, contactez Matthew Firth à ([mfirth@cupe.ca](mailto:mfirth@cupe.ca)).

## Gagnants du concours des affiches du Jour de la terre

En 2008, le Comité national de l'environnement du SCFP et le Service de santé et sécurité du SCFP national ont renouvelé avec succès l'expérience du concours d'affiches pour le Jour de la terre. Environ 350 affiches ont été présentées par des jeunes, âgés de 2 à 15 ans, de partout au Canada.

Les affiches proposées expriment une compréhension et une préoccupation profondes pour l'état de la planète. Elles dépeignent avec beaucoup de sensibilité et d'imagination, entre autres sujets, les changements climatiques, la réduction des déchets, les transports écologiques, la nourriture produite et achetée localement, la terre, l'air, l'eau contaminée. Et l'appel à l'action pour préserver l'environnement y occupe une place centrale. Nos jeunes veulent un avenir sain, propre et vert. Félicitations à tous les participants. Les gagnants de l'année 2008 sont :

Kamalpreet, Colombie-Britannique  
Shyenne, Manitoba  
Thomas, Nouvelle-Écosse  
Ben, Nouvelle-Écosse  
Brianna, Colombie-Britannique  
Vanessa, Ontario  
Kassandra, Nouveau-Brunswick  
Chloe, Île-du-Prince-Édouard  
Lucinda, Colombie-Britannique  
December, Alberta





## Le coin des militants verts

À l'automne 2008, les membres de la section locale 3012 du SCFP, Conseil de la Saskatchewan pour la coopération internationale, ont adopté une politique verte en milieu de travail. Après quelques mois, la consœur Denise MacDonald – qui a pris l'initiative de proposer cette politique – souligne son effet remarquable sur la performance environnementale de son milieu de travail.

« Il y a plus de recyclage, de compostage et beaucoup moins de déchets. À nos activités, nous avons banni la vaisselle jetable et nous avons considérablement réduit l'utilisation du papier, » explique la consœur MacDonald, qui ajoute que son milieu de travail adopte progressivement une culture écologique et tient régulièrement compte de l'impact du travail sur l'environnement.

La consœur MacDonald conseille vivement aux autres sections locales du SCFP d'inclure l'écologie en milieu de travail dans la liste de leurs préoccupations. Par exemple, on pourrait travailler à l'adoption d'une politique environnementale, négocier des clauses « vertes » dans leurs conventions collectives et en formant des comités environnementaux en milieu de travail. La politique verte de la section locale 3012 fait même actuellement l'envie d'organismes qui occupent le même immeuble que le Conseil de la Saskatchewan pour la coopération internationale à Regina. D'autres organisations se sont inspirés de la politique de la section locale 3012 pour réduire l'impact environnemental de leurs activités. Bravo consœur MacDonald!

## Nouveau : guide, feuillets de renseignements, ateliers

Le SCFP est à mettre au point un nouveau guide en ligne pour la formation des comités environnementaux en milieu de travail. Ce guide expliquera clairement comment constituer un comité en milieu de travail, comment le structurer, comment en assurer la bonne marche et quelles questions environnementales y aborder. Certains milieux de travail du SCFP ont déjà mis en place de tels comités et proposent des exemples de fonctionnement efficace. Surveillez le lancement de ce guide en ligne le 22 avril 2009, Jour de la terre, sur le site Web du SCFP national.

Une nouvelle série de feuillets de renseignements, portant sur la conservation de l'eau en milieu de travail, est également en préparation. La parution en ligne à [scfp.ca](http://scfp.ca) est prévue pour le milieu de l'année 2009.

Le Service du développement syndical du SCFP national, avec

l'aide du Comité national du SCFP sur l'environnement, de l'économiste du SCFP Toby Sanger et du conseiller principal Matthew Firth, a mis au point un atelier sur l'environnement pour les membres du SCFP. Cet atelier a été donné pour la première fois à l'essai en novembre 2008, en Colombie-Britannique. Ce nouvel atelier de quatre jours sur l'environnement, intitulé Agir pour l'environnement, se compose de plusieurs modules d'apprentissage centrés chacun sur un défi environnemental particulier. Le module d'introduction porte sur l'état actuel de l'environnement. Les autres modules traitent des changements climatiques, de l'eau, des mesures pour rendre le milieu de travail plus vert, des actions pour un syndicat plus écologique et des initiatives dans la collectivité. Un atout incontestable de cet atelier est qu'il se déroule pratiquement sans aucun document papier. Pour plus de renseignements, contactez le conseiller à l'éducation de votre région.

